

Session Plénière du 29 juin 2023

RAPPORT N° 23.03.03 Gratuité des transports Rémi pour les jeunes le week-end

Intervention de Mylène WUNSCH

Monsieur Le Président, chers collègues

Le 15 décembre 2022, j'intervenais sur le rapport concernant l'adoption du Budget primitif 2023 et plus particulièrement sur le volet Transport et intermodalités.

Vous nous y annoncez votre intention de mettre en place la gratuité des transports REMI le weekend, pour les jeunes de 18 à 25 ans et ce à fin 2023.

Nous n'avons pas eu depuis connaissance d'une quelconque étude nous permettant de connaître le nombre de jeunes concernés par cette mesure.

A l'époque nous étions déjà circonspects sur son coût et son effet sur la lutte contre l'isolement des jeunes en zones rurales.

Rappelons que la part modale des transports en commun en Région n'excède pas 8% et concerne principalement les métropoles, la majorité des déplacements dans les bassins de vie ruraux s'effectuant en voiture ou en covoiturage. Autre précision, votre rapport indique que seulement 23% des jeunes âgés de 15 à 25 ans ont demandé leur carte REMI Yep's.

Nous tenons à revenir sur la prétendue gratuité de cette offre, qui est en fait une prise en charge par la Région des titres de transport des jeunes utilisant la carte REMI Yep's pour leurs déplacements de fin de semaine et son coût prévisionnel, en année pleine, suppose un effort de quelques 7 M€.

Nous ne nous opposerons pas à cette mesure, indéniablement intéressante pour nos jeunes.

Toutefois soyons clairs, elle n'a pas été prise uniquement dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, ni dans un souci de désenclavement du territoire mais, et vous le soulignez, comme une mesure environnementale visant à réduire les gaz à effet de serre, ce qui nous laisse quelque peu dubitatifs.

Tout comme elle induit, avant même son application, des interrogations :

- Et si une telle offre venait à susciter un engouement pour nos jeunes à prendre les transports en commun, n'y a-t-il pas un risque de voir nos petites communautés d'agglomération, je pense à Châteauroux ou Bourges, se vider de leurs jeunes au bénéfice des grandes

métropoles et accentuer, s'il en était besoin, la baisse de fréquentation de nos commerces locaux, de nos cinémas, de nos évènements culturels ?

- Quels arbitrages avez-vous prévu pour la financer dans la décision modificative n°1 du Budget prévisionnel 2023 et dans le Budget prévisionnel 2024 ? Vous prévoyez d'ores et déjà un besoin supplémentaire de crédits de 2,895 M€.
- Enfin si la Région peut envisager un tel budget pour cette mesure, ne peut-elle pas réfléchir à de réels plans d'actions pour désenclaver nos territoires ruraux et offrir un cadencement suffisamment attractif, au quotidien, pour l'ensemble des utilisateurs du Réseau REMI et je pense là, bien évidemment avec chauvinisme, à la gare d'Argenton sur Creuse mais aussi à de nombreuses petites gares qui sont dans le même cas et attendent depuis bien longtemps une réponse engagée, forte et pérenne de la Région.

Je vous remercie.